



UN CONCOURS POUR LES ÉTUDIANTS À TEMPS PLEIN DE PREMIER CYCLE DES FACULTÉS DE DROIT DU CANADA

Le concours de rédaction pour les étudiants en droit de l'IIC permet aux étudiants de premier cycle de facultés de droit d'explorer et de découvrir les multiples facettes de l'insolvabilité et de la restructuration d'entreprises en faisant des recherches et en rédigeant des compositions à ce sujet.

L'INSTITUT D'INSOLVABILITÉ DU CANADA

L'IIC est le principal organisme d'insolvabilité du secteur privé au Canada. L'Institut est un organisme sans but lucratif qui se consacre à la reconnaissance et à la promotion de l'excellence et du leadership éclairé dans le domaine des politiques et des pratiques d'insolvabilité et de restructuration commerciales au Canada. Les membres les plus anciens et expérimentés du milieu canadien de l'insolvabilité font partie de l'Institut. Le nombre de membres se limite à 135 praticiens en insolvabilité (syndics, avocats et professionnels de la restructuration), auxquels se joignent des représentants d'organismes de réglementation et de compensation, des institutions financières majeures ainsi que des membres influents du milieu universitaire.

17^e ANNIVERSAIRE DU CONCOURS DE RÉDACTION DE L'IIC POUR LES ÉTUDIANTS EN DROIT

Notre programme de 2021 marque la 17^e année du concours de rédaction de l'IIC pour les étudiants en droit, qui a été conçu pour appuyer et récompenser les études universitaires dans le domaine de l'insolvabilité et de la restructuration.

Ce programme offre aux étudiants de premier cycle la possibilité de faire de la recherche sur des sujets liés à l'insolvabilité et de formuler des propositions susceptibles de générer des réformes auprès des communautés juridiques et d'affaires auxquelles ils sont sur le point de s'intégrer.

ADMISSIBILITÉ

- Ce concours est ouvert à tous les étudiants de 1^{er} cycle inscrits à temps plein à un programme de droit dans une université canadienne. Les inscriptions peuvent être soumises en français ou en anglais.

- Chaque étudiant a droit à une seule inscription. Il n'y a pas de limite au nombre d'inscriptions qui peuvent être soumises par une université, mais chaque composition doit comporter la signature d'un membre de la faculté de droit.
- Chaque composition doit comporter au plus 3 000 mots (sans compter les notes de bas de page) et être dactylographiée. Les compositions peuvent être coécrites.
- Les compositions doivent être soumises électroniquement à la directrice exécutive à l'adresse de courriel indiquée sur le formulaire d'inscription, au plus tard à la date limite.
- La composition doit porter sur la restructuration dans un contexte d'insolvabilité.

LAURÉATS DE 2020



Premier prix, 7 500 \$:

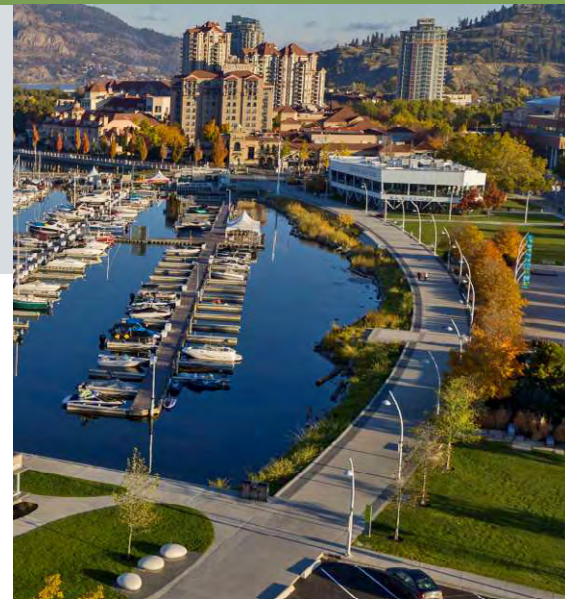
Courtney Rickert, Western University
La réalisation de Mlle Rickert, *Creditor Protection and Litigation Funding Arrangements in the Wake of Bluberi*, sera soulignée lors de la conférence de 2021 qui se tiendra à Kelowna.

Deuxième prix, 5 000 \$:

Krista Yip-Chuck, Western University
Réalisation : *Un-Rolling the CCAA Section 11.2 – An Analysis of the Treatment of Roll Ups in DIP Financing in Canada*

Troisième prix, 2 500 \$:

Jalen Nordmark, University of British Columbia
Réalisation : *Practically Property: How Should Cryptocurrency Be Treated on Canadian Bankruptcy Liquidation*



PRIX DE 2021

Les premier, deuxième et troisième prix seront respectivement de 7 500 \$, 5 000 \$ et 2 500 \$. Les textes peuvent également être sélectionnés pour publication dans le *Journal of the Insolvency Institute of Canada*, avec d'autres articles soumis par des experts du domaine. Le prix du lauréat de la première place sera remis lors de la conférence annuelle de l'IIC qui se tiendra du 30 septembre au 1^{er} octobre 2021 au Grand Okanagan Resort à Kelowna, Colombie-Britannique. Le lauréat du premier prix et le responsable de la faculté qui l'a appuyé seront les invités de l'IIC à la conférence, qui prendra en charge leurs droits d'inscription (y compris l'hébergement). Leurs frais de déplacement seront remboursés. Dans l'éventualité où des coauteurs se méritent la première place, la répartition du prix et du remboursement des frais de voyage sera à l'entière discrétion des lauréats.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE MARDI 15 JUIN 2021

Tous les documents fournis aux membres du jury sont confidentiels et n'indiquent ni le nom de l'auteur ni son affiliation universitaire afin d'assurer l'impartialité du processus d'évaluation et de sélection de la composition gagnante.

JURY

PRÉSIDENT DU JURY

MEMBRES



David Mann
Dentons Canada LLP
Calgary



George Benchetrit
Chaitons LLP
Toronto



Deryck Helkaa
FTI Consulting
Calgary



Shayne Kukulowicz
Cassels Brock & Blackwell LLP
Toronto



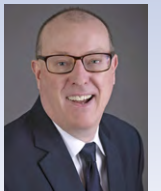
Michel Marleau
Ernst & Young
Montréal



David Bish
Torys LLP
Toronto



Jennifer Stam
Norton Rose Fulbright
Canada LLP
Toronto



Craig Munro
FTI Consulting Canada
Vancouver



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2020-2021

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION : LE 15 JUIN 2021

Titre et sujet de la rédaction :

.....
.....

Université et programme dans lequel l'auteur est inscrit :

.....
.....

Nom du participant :

1

2

Adresse résidentielle :

.....

Ville : **Province :** **Code postal :**

Téléphone principal :

Adresse courriel du participant :

Adresse courriel du participant :

Je certifie par la présente que la rédaction soumise est une composition originale non publiée dans sa forme actuelle. J'accepte les conditions relatives à la soumission de la présente inscription, telles que décrites ci-dessous dans la soumission des inscriptions.

Nom du responsable du projet :

Titre du responsable du projet :

Téléphone (travail) :

Adresse courriel du responsable du projet :

J'approuve la soumission du présent article dans le cadre du Programme de récompense de rédaction à l'intention des étudiants en droit et confirme que l'auteur est étudiant à temps plein du 1^{er} cycle à l'université indiquée ci-dessus.

SOUSSION DES INSCRIPTIONS :

Les inscriptions doivent être soumises au plus tard le 15 juin 2021.

Toutes les soumissions deviendront la propriété de l'IIC et pourront par la suite être publiées ou utilisées de quelque manière que ce soit, à la discrétion de l'IIC. Chaque participant renonce au droit de propriété qu'il ou qu'elle pourrait avoir dans ou sur la composition écrite soumise.

RETOURNER À :

L'Institut d'insolvabilité du Canada

468 Queen Street E, LL-02, Toronto, ON, M5A 1T7

iicinfo@associationsfirst.com

Pour plus d'information, veuillez contacter

Meghan Howard aux bureaux de l'IIC : (416) 646-1600 ext. 40

SOUMETTRE PAR COURRIEL